



Compte-rendu de la réunion du Conseil Syndical du 02 Mai 2022

Présents

Mme RUIZ – Mme GABORIT – M. GUENARD - Mme JUND –
Mme MATHAT – Mme OUDJEDAD – M. RIGOT- Mme GUENARD

Absent : Jean-Michel POURTIER

La réunion débute par l'examen des résolutions proposées au vote à la prochaine Assemblée Générale, laquelle se tiendra le 30 Mai 2022, salle Jean Marie POIRIER à partir de 18h. Les convocations seront envoyées avec AR semaine du 09 Mai.

En application de la loi ELAN, une mise en concurrence des syndics a été étudiée, trois candidats ont été consultés ; après étude des dossiers, par le Conseil Syndical, deux sont retenus :

- Syndic IMMO pour un éventuel renouvellement de son mandat,
- ORPI,

Un troisième candidat IMMOBILIA 94 n'a pas été retenu après consultation et échange, compte-tenu de sa structure que nous avons jugée non adaptée à notre résidence.

Nous vous rappelons l'importance de ce vote et comptons sur votre présence ou votre pouvoir.

Le projet de rénovation est relancé, consultations en cours.

Une résolution préconise une inspection des canalisations, indispensable après les fuites importantes et récurrentes provoquées par des engorgements ; une note à ce sujet a été déposée dans chaque boîte à lettres. Merci d'y prêter attention et transmettre les informations souhaitées.

L'ensemble des résolutions est accepté après la prise en compte de quelques remarques.

Des devis pour éliminer les « nids de poule » bâtiment D et côté parking sud sont demandés

Les devis SEEV, espaces verts, sont acceptés :

- pour abattage du prunus et autres arbres malades, 774,00€
- fleurissement en lieu et place de ce prunus côté parking Sud et partie haute de la rue Montaleau : 2424,00€

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Conseil Syndical